

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 624**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Métiers du pressing et de la blanchisserie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un technicien capable d'assurer l'entretien d'articles textiles tant en entreprise artisanale qu'en entreprise industrielle ou dans un service intégré à un établissement hospitalier, une maison de retraite, une structure hôtelière, etc. Il maîtrise toutes les techniques de remise à neuf du vêtement (organisation et opérations techniques de détachage, nettoyage et lavage, traitement complémentaires et finitions).

Il conduit les opérations techniques et contrôle la qualité de finition du travail demandé.

Il peut participer à la maintenance des installations et à la gestion commerciale de l'entreprise.

Il peut aussi encadrer et animer une équipe ou accueillir et conseiller la clientèle.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pressing, blanchisserie (entreprise artisanale ou industrielle), service blanchisserie intégré à un établissement hospitalier, une maison de retraite, une structure hôtelière.

responsable blanchisserie, responsable pressing, exploitant de pressing, teinturier-nettoyeur

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1205 : Nettoyage d'articles textiles ou cuirs

K2201 : Blanchisserie industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Techniques de réception-livraison
 - Techniques de nettoyage, détachage, lavage, traitements complémentaires et finition
 - prévention, santé, environnement
 - préparation et organisation d'opérations techniques
 - travaux de gestion d'entreprise
 - étude d'un système de production
 - mathématiques et sciences physiques
-
- sciences appliquées à l'entretien des articles textiles
 - français-histoire-géographie-enseignement moral et civique
 - langue vivante
 - éducation artistiques arts appliqués
 - éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 624 - Etude d'un système de production</p>	<p>Rechercher et choisir les informations nécessaires à l'activité Décoder les informations nécessaires à son activité Identifier les besoins de formation de ses collaborateurs Préparer et organiser le travail Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 624 - sciences Physiques et Chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N° 624 - Préparation et organisation d'opérations techniques</p>	<p>Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité ; Décoder les informations nécessaires à l'activité ; Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale ; Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs ; Préparer et organiser le travail ; Organiser et suivre la production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée ; Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires ; Actualiser les savoirs et les savoir-faire des membres de l'équipe</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°6 fiche RNCP N° 624 - Travaux de gestion d'entreprise</p>	<p>Décoder les informations nécessaires à l'activité Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs Assurer la vente des prestations Assurer la gestion commerciale Participer à la gestion comptable et financière Participer à la gestion des personnels Contribuer à l'orientation commerciale Préparer et organiser le travail Assurer la transmission de l'information Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée ; Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires ; Animer une équipe Actualiser les savoirs et savoirs-faire.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°7 fiche RNCP N° 624 - Evaluation de la formation en milieu professionnel</p>	<p>Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité, Décoder les informations nécessaires à l'activité, Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale, Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs Assurer la vente des prestations, Mettre en oeuvre les techniques, Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée, Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires,</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°8 fiche RNCP N° 624 - Techniques de réception livraison</p>	<p>Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité, Décoder les informations nécessaires à son activité, Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale Assurer la vente des prestations, Préparer et organiser le travail, Mettre en oeuvre les techniques Assurer la transmission de l'information, Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée, Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°9 fiche RNCP N° 624 - Techniques de détachage, de nettoyage, de lavage, traitements complémentaires et finitions</p>	<p>Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité Décoder les informations nécessaires à son activité, Préparer et organiser le travail, Mettre en oeuvre les techniques, Organiser et suivre la production, Contribuer à la maintenance des systèmes de production Assurer la transmission de l'information</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°10 fiche RNCP N° 624 - Prévention, santé, environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°11 fiche RNCP N° 624 - Français</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°12 fiche RNCP N° 624 - Histoire géographie /Enseignement moral et civique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°13 fiche RNCP N° 624 - Arts appliqués et cultures artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°14 fiche RNCP N° 624 - EPS obligatoire	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°15 fiche RNCP N° 624 - Langue vivante Facultative	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère (épreuves facult. LV) <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°16 fiche RNCP N° 624 - EPS facultative	<p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°17 fiche RNCP N° 624 - Mobilité facultative	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Après un parcours de formation continue	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par candidature individuelle	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

31/07/2000

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :